



Compte-rendu du COPIL du RFSA du 24 Mars 2017

10h - Accueil

Secrétariat, remplacement de T. Pineau par Muriel Vayssier-Taussat. Le COPIL remercie T. Pineau pour son long engagement dans notre réseau et souhaite la bienvenue à sa remplaçante.

[NB : Le message de Claire Scicluna, AVEF, a été diffusé en fin de réunion au COPIL – 11.00 – mais n'a pas été porté aux débats].

Les travaux du GT Tuberculose n'ont pas été repris dans l'Ordre du Jour mais le dernier message de Barbara Dufour faisant le point (extraits) – avec le fichier envoyé au COPIL lors de la réunion - précise :

La DGAL vient seulement de rendre son arbitrage sur l'appel à projet tuberculose 2016 du RFSA.

Les 15 premiers projets sont acceptés sans réserve. Les 12 projets devant débiter en 2017 pour un montant de 275 050 € pourront faire l'objet de conventions dès que possible. Les 3 autres attendront 2018 ou d'éventuels reliquats de budget 2017 de la DGAL selon les projections de consommation qui pourront être faites pendant l'été. Par ailleurs, un projet doit être revu (lecture IDT subjective) et 4 projets sont sur "liste d'attente" pour un reliquat de budget 2017 ou bien un démarrage sur l'enveloppe 2018 ». Pour les gestionnaires de projets retenus, je vous recommande donc de prendre le plus rapidement possible contact avec la DGAL (Lisa Cavalerie) pour l'élaboration et la signature des conventions. Merci à tous pour votre patience et de votre participation à cet appel à projet.

GT 1 disponibilité AT CB

- *Suite de la cartographie : Avancement du plan d'action (présentation de JP Orand assurée par G. Salvat)*



COPIL RFSA
24032017.pptx

Autovaccins : une réunion s'est tenue le 12 janvier avec notamment les laboratoires concernés et la SNGTV.

Les laboratoires attendent une liste positive pour les ruminants : dans quelle voie s'orienter ?

Un projet de guide (de bonnes pratiques de prélèvement et de fabrication) est pratiquement terminé.

L'objectif est désormais la validation du guide par les groupes de la SNGTV compétents avant l'été puis un retour à l'ANSES- ANMV.

Ruptures : point de situation - éléments de communication disponibles

Les causes de ruptures d'approvisionnement ont été discutées lors de la réunion annuelle SIMV – ANMV du 7 février.

Pour les vaccins aviaires, elles résultent de la conjonction de causes structurelles : concentration de tous les acteurs (fournisseurs œufs SPF, fabricants, clients) et de la demande croissante protéines aviaires. Le dimensionnement de l'outil industriel rend les espoirs d'amélioration limités. Une nouvelle réunion est prévue en juin, dont le but est d'améliorer l'interface nationale et fournir des éléments au marché (explication des causes et pistes d'amélioration suivies). Reste que chaque cas de rupture est un cas particulier.

Prochaine étape : il est envisagé que :

- l'ANMV valide avec le SIMV un questionnaire à destination des industriels pour connaître leur capacité/volonté d'investissement pour combler ces gaps.
- puis adresse aux laboratoires ce questionnaire
- pour permettre enfin une priorisation et une meilleure gestion de ces gaps.

- *Réforme réglementaire : bilan de la phase Conseil en matière de disponibilité ?*

Actuellement le texte est au conseil : un texte long et complexe, interaction entre les articles pour une application en 2022. Nous allons entrer dans la phase de trilogue (Parlement, Conseil, commission). Pour l'instant il n'y a pas eu de vote formel et nous sommes sous Présidence Maltaise. Les discussions au niveau du Conseil soulèvent une autre vision des enjeux et donc prend du temps.

C. Brard fait part de la lettre adressée par la SNGTV à la DGAL concernant l'exonération de l'acide oxalique & de l'amtiraze de la liste des substances vénéneuses suite à l'avis de l'ANSES. [La lettre est diffusée au COPIL pendant la réunion].



courrier exoneration
apicole DGAL mars 20

Un débat s'engage entre la légalisation de pratiques et le maintien d'une prescription vétérinaire qui permet de remédier aux mauvaises pratiques. Le taux de prévalence varroa reste très important et la gestion du médicament vétérinaire est très compliquée dans la filière apicole qui souffre d'un faible taux d'encadrement vétérinaire alors même que les vétérinaires formés sont de plus en plus nombreux. Il est proposé que les parties concernées transmettent leur position à la DGAL qui prendra sa décision.

GT 2 Emergences- FD RL

- *Dermatose Nodulaire Contagieuse :*
Point sur les travaux de l'ANSES qui conditionnent les travaux du GT



DNC RFSa.pptx

G. Salvat présente l'avis qui sera publié prochainement sur la DNC.

Discussion sur les recommandations :

- Inclure DNC dans liste maladie à rechercher lors d'importation de semence depuis les pays à risque
- La réglementation européenne prend déjà en compte cela
- Capacité de production d'un vaccin ?

Il n'existe a priori qu'un seul vaccin en provenance d'Afrique du Sud (vaccin vivant atténué).

Les laboratoires sont invités à fournir les informations disponibles.

- Mettre en place des mesures de gestion : Stratégie vaccinale ?

Attente des retours de pharmacovigilance des pays pratiquant la vaccination : action mise en place en Europe (Bulgarie, Grèce).

Informations complémentaires concernant le vaccin, distribué par MSD [reçues à la suite de la réunion de la part de B. Ridremont]

« Comme précisé par la nouvelle police sanitaire européenne de lutte contre la DNC (autorisant notamment la vaccination préventive dans des zones indemnes), des programmes de vaccination ont été approuvés jusqu'à la fin 2019 pour la Grèce, la Bulgarie et la Croatie. En l'absence de vaccins avec AMM en Europe, les vaccins utilisés sont des vaccins vivants importés d'Afrique du Sud (Lumpyvax, MSD Animal Health; LSD Vaccine, Onderstepoort, OBP). Le vaccin Lumpyvax renferme la souche SIS, différente de la souche Onderstepoort, même si ces souches sont proches génétiquement et ont été isolées en Afrique du Sud (ceci dit, le processus d'atténuation conduisant au vaccin final est différent et propre à chaque souche et laboratoire). Le vaccin Lumpyvax a été autorisé par les autorités sud-africaines et a été utilisé dès l'automne 2016 en Grèce et dans les Balkans pour lutter contre l'épizootie. »

La correction par rapport à mon intervention est notamment que Lumpyvax ne renferme pas la souche Onderstepoort à la base du vaccin vendu par OBP. On ne peut donc extrapoler des critères d'efficacité et d'innocuité d'un vaccin à l'autre.

Ce sujet devrait être repris à l'OJ de la réunion du CNOPSAV du 27 avril et permettra de clarifier notre feuille de route.

Pour mémoire, les **Action à initier par le GT2 sur cette thématique DNC [fixées lors du précédent COPIL]** :

La feuille de route du Groupe pourrait être :

- Identifier les gaps de connaissance que nous pourrions répertorier.
Il est recommandé de prendre comme source d'information le dossier de l'EFSA sur ce sujet qui fait déjà un premier point. Il est rappelé qu'il existe des travaux de l'EFSA sur la DNC :
<http://www.efsa.europa.eu/fr/topics/topic/lumpyskindisease>.
- Proposer à la recherche académique de prendre le relais en faisant le point des travaux déjà en cours. Avoir une connaissance au sein de notre réseau de ce qui existe - qui fait quoi ?
- Pour finalement prioriser les travaux à conduire.

- Fond pour la Recherche sur l'Influenza Aviaire : *Point de situation, Appel d'offre à lancer*

La DGAL a donné son accord pour utiliser le reliquat du Fond géré par l'INRA, mais il reste à solutionner les problèmes juridiques de montage financier – en cours de résolution. Appel d'offre espéré courant 2017.
Montant : 366 000 euros soit environ 2 projets avec effet de levier escompté.

Beaucoup de cas rapportés au sein de la faune sauvage en Europe, peu en France.

Plusieurs questions sont abordées relatives aux vaccins ou aux diagnostics :

Il n'y a pas de vaccination pour l'instant pas à l'ordre du jour :

- Aucun vaccin efficace sur canard pour l'instant
- Aucun kit officiel validé pour l'instant

Pour rappel, il est possible d'interroger la base de données de [Diagnosticsforanimals](http://www.diagnosticsforanimals.eu) (data base pour les kits disponibles).

La discussion porte sur les conditions de validation des tests de diagnostic.

Un Groupe de travail réfléchit sur ce sujet à la DGAL. Il est indiqué qu'une seule technique est à ce jour autorisée par la réglementation européenne. Les virus mutent beaucoup donc il convient de s'assurer que les sondes sont efficaces. Un travail de certification des réactifs est recommandé pour faire face notamment au risque de rupture de stock important (14 laboratoires validés pour PCR : plus facile pour eux d'utiliser les trousseaux).

Prochaine étape : discussion DGAI & SIMV : Anses se tiendra prêt à valider des kits dont les sondes sont conformes à la réglementation européenne.

Actuellement : Etats de lieux des kits : pas encore eu de discussion avec la DGAI (réunion à programmer).

GT 3 Europe - AJ

Gilles Salvat reprend les slides d'André Jestin :

- - Era-net (SusAn, Vaccinology)

A) SUSAN : sustainable Animal Production System

7 projets avec des équipes Françaises dont 2 coordonnées INRA.

Dossiers plus proche de la « production » animale que de la « santé » animale.

B) Vaccinology

Pas accepté encore.

Solution antimicrobien & antiparasitaire

Nouvelles cibles ? Nouvelles approches ?

Maladies encore orphelines de vaccin ex. peste porcine africaine

Echéance : fin 2017

Méthode innovante en vaccinologie animale

Gros programme (SAPHIR- 11 millions financement) donc la commission attend surement la restitution/évaluation de ce programme avant de rouvrir un programme vaccinologie.

- - EJP One Health

European Joint Programm instruments nouveaux H2020 cofinancé : commission et EM (50%)

Maladie émergente (plutôt zoonique), AMR, zoonoses alimentaires

⇒ Regrouper équipes médicale et vétérinaire

Particulier car premier appel avant d'avoir déposé le projet : démontrer à la commission la capacité à gérer scientifiquement ce projet

Publication résultats : 17 juillet (a priori le projet coordonné par la France est le seul à avoir répondu)

Projet pour 5 ans

- - IRC-AH (Star-Idaz)

International Research Consortium on Animal Health

Réseau international : pendant mondial de l'IRC

Chaque EM décide mettre de l'argent

Projet destiné à promouvoir la concertation, ne finançant pas de programme de recherche.

IRC : INRA & ANSES

Volonté : recherche mondiale sur certaines maladies

Fond propre sur sujet spécifique

12 GT dont 1 diagnostic

Priorité de recherche pour les futurs appels d'offre (vœux de la délégation française)

- Microbiome
- Animal health issue
- Emerging risk

Brexit : LNR, et beaucoup anglais dans le secrétariat

GT 4 Partenariats public-privé de recherche - JCA

- Carnot France Futur Elevage/ retour du Comité de coordination scientifique



Copil RFSA
03-2017_AAP Carnot

Recherche pour les entreprises : produire de la recherche pour les entreprises qui en ont besoin.

3 leviers d'action : santé, alimentation, génétique

IC financé sur fond ANR (cadre investissement avenir), prorata CA partenarial

Année dernière : 1,3 millions : produire services nouveaux utilisables par les entreprises

Appel offre année dernière : comment rendre l'élevage multi performant

Projets : association entreprises privées (Merial, idexx)

Plateforme virale recombinante pour fabrication des virus

Développer kit diagnostic et les rendre commercialement disponibles

2017 : année fonctionnement normale comparé année dernière (appel d'offre pour des projets beaucoup plus longs)

800 000 euros

Libre d'associer 1,2 ou 3 leviers

Associer obligatoirement institut technique dans les projets

Projet agroécologique : objectif diminuer utilisation notamment volume d'entrée antibiotique dans les élevages (cadre plan écoantibio)

Intrant = « ce qui rentre dans l'élevage en termes de coût »

- Carnot Agri Food transition (sujets Santé Animale) = Tremplin Carnot

Le tremplin Carnot est piloté par 5 centres techniques bretons en agri agro

Centré sur agri agro & alimentation, signature de la convention en cours

Premier fond de ressourcement : en avril

Premier appel à manifestation d'intérêt

Budget disponible 1 000 000 euros/an sur 3 ans dont 450 000€ pour les appels à projet interne (frais constitution directeur, cellule d'animation etc) réservé partie budget à la structuration. Le but : financer 6 à 8 projets.

18 projets : 15 projets au-dessus de 2(/3)

Recherche de co-financement

- Journée Santé Animale Institut Pasteur – SIMV

La journée a dû être décalée suite à un conflit de calendrier (événement IP mobilisant beaucoup de chercheurs).

Son but est de favoriser la collaboration industrielle/académique avec l'Institut Pasteur et d'explicitier les principaux obstacles et les difficultés rencontrés en travaillant avec les industriels/académiques aujourd'hui. Une nouvelle correspondante à l'IP (qui devrait être la même correspondante pour le RFSA) :

Mme Mallory Perrin-Wolff, qui est Responsable du Service des Partenariats et Programmes Incitatifs (SPPI)

Le COPIL sera invité à se joindre à cette manifestation.

- [Biovision 2017](#) workshop One Health

Le SIMV co-organise un workshop en santé animale au sein de Biovision qui se déroulera le mercredi 5 avril à Lyon. Le workshop porte la thématique « diagnostics et des thérapies futures » dans la lutte contre l'antibiorésistance. Cette thématique vise à expliciter le rôle du diagnostic dans la lutte contre l'antibiorésistance, l'approche des antibiotiques et les autres voies d'innovation (vaccin).

Plutôt que d'organiser un workshop technico-scientifique, il a été décidé de rassembler les industriels et les agences pour discuter des visibilités réglementaires concernant ces innovations. L'Agence européenne sera représentée par David Mackay et l'Agence française par Jean-Pierre Orand.

3 thèmes seront abordés :

- Quelles sont les pistes d'innovation pour lutter contre l'AMR ?
- Ces innovations sont-elles identiques en humaine et en vétérinaire ?
- Les politiques publiques et le cadre réglementaire incitent-ils ou freinent-ils ces innovations ?

Dans le contexte One health de l'évènement, le SIMV souhaite mettre en évidence que le modèle de l'innovation vétérinaire est différent de celui de l'humaine. L'objectif des discussions est d'aboutir à un consensus pour délivrer un support écrit.

- Retour de la réunion du COPIL des ReSA 2017

Le CoPil des RESA avait pour objectif de préparer la 3^{ème} édition des RESA qui se dérouleront le 28/29 novembre 2017 à Strasbourg.

2 parties de l'évènement :

- Convention d'affaire sous forme de rendez-vous entre le porteur de projet et l'industriel
- Conférences : actuellement le SIMV réfléchit à l'intérêt de faire une session dédiée santé animale.

Dans le cadre des conventions d'affaires :

Le SIMV a pour mission de rassembler les porteurs de projets et les industriels pour préparer au mieux les rencontres entre les chercheurs et/ou organismes de transfert et les industriels afin d'aboutir à des partenariats publics-privés. Le but de ce Copil est d'optimiser les rencontres BtoB lors de l'évènement Biofit/ReSA en définissant :

Calendrier :

<p><i><u>1^{er} juin 2017</u> : Fin des envois des projets au SIMV</i></p> <p><i><u>1^{er} juin - 1^{er} septembre 2017</u> : Sélection des projets par les industriels</i></p> <p><i><u>15 septembre 2017</u> : Retour sur le choix des industriels</i></p> <p><i><u>28 & 29 novembre 2017</u> : Biofit/ReSA à Strasbourg</i></p>
--

Le CR du CoPil préparatoire de Mars dernier est disponible auprès de c.brugerolles@simv.org.

Questions diverses :

- La prochaine réunion du COPIL est fixée **au 27 Septembre 10.00 – 13.00**